

ORDONNANCE DE FIXATION DE DATE D'AUDIENCE

L'an deux mille dix-sept, le 19 jour du mois de Juillet ;

Nous, **MANDA LUPULA**, Président du Tribunal de Grande Instance de Lubumbashi, assisté de **Simon MASUDI MUNTU MWAMBA** Greffier Divisionnaire du Tribunal de céans ;

Fixons au 19/07/2017, à 9 heures du matin, à l'audience publique à laquelle sera appelée l'affaire :

En cause : Ministère Public et partie civile **Monsieur ALEXANDROS STOUPIS EMMANOUIL**.

Contre : **Monsieur KATUMBI CHAPWE Moïse**.

Ainsi fait à notre cabinet au jour, mois et ans que dessus.

LE GREFFIER DIVISIONNAIRE

SIMON MASUDI MUNTU MWAMBA
Chef de Division



LE PRÉSIDENT

MANDA LUPULA